

Bonjour à tous,

Hier soir a eu lieu en visioconférence une réunion de concertation entre la Municipalité et les représentants des parents d'élèves de la Ville des Lilas. Attention rien n'a été acté lors de cette réunion qui avait pour buts ;

- de présenter les moyens mis à disposition par Ville pour assurer les conditions sanitaires requises
- de relayer les questions et problématiques des familles.

De ce fait, tout ce qui suit est à lire au conditionnel et peut évoluer en fonction de la situation sanitaire au déconfinement et surtout de la position du corps enseignant.

Une réunion sera organisée mercredi 6 mai entre les directeurs d'école et la Municipalité afin d'acter les conditions d'une éventuelle reprise en fonction de la présence des enseignants dans les écoles et leur acceptation des conditions d'accueil proposées.

La mise en place est en cours. Elle sera progressive. L'incertitude persiste compte tenu de la grande complexité de cette organisation inédite. Plusieurs cas de figure sont à l'étude en fonction du nombre d'enseignants, des locaux etc....

Il est urgent de prendre son temps afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.

Nous sommes en lien avec la directrice qui m'a assurée qu'elle reviendrait vers nous dès que l'ensemble des enseignants auraient été concertés.

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre patience.

Nous vous tiendrons évidemment au courant dès que nous en saurons davantage.

Nous restons à votre disposition,  
Virginie THOMAS RR élémentaire

Voici les principaux points évoqués

#### **Calendrier de réouverture :**

La Municipalité ne peut pas se prononcer aujourd'hui ; il faut le retour des enseignants.

L'Inspecteur Éducation Nationale a accordé 2 journées de prérentrée aux enseignants le 11 et 12 mai pour qu'ils se concertent.

Au mieux donc les enfants pourraient revenir à partir du 14 mai ou plus tard ou jamais s'il est considéré par la mairie et les enseignants que les conditions nécessaires ne seront pas réunies

#### **Qui va rentrer ?**

C'est aux enseignants de faire le choix ;

Les effectifs doivent être très modestes ;

Si le dispositif est validé, le nombre d'enfants augmentera si cela est possible

Des critères de priorité devront s'imposer :

Les enfants des personnels indispensables dans la gestion de la crise (ces enfants seront accueillis même si les écoles ne rouvrent pas), soignants, pompiers, police etc

Les enfants d'enseignants et de personnels communaux travaillant dans les écoles,  
Les enfants «fragiles» scolairement ou socialement.

### **Moyens mis en place par la Municipalité**

La Municipalité a la volonté de donner les moyens de permettre cette réouverture, si cela est décidé, dans les meilleures conditions possibles en respectant le protocole sanitaire, voire en allant au-delà.

Cela a entraîné une prise de décisions :

Examen du protocole sanitaire par de nombreux acteurs pour sa mise en place

Commande de matériels :

Masques pour tous les agents de la ville intervenant dans les écoles ; visière pour les personnels les plus au contact avec les enfants comme les ATSEM ; thermomètre infrarouge pour prendre la température de l'enfant si besoin et ainsi pouvoir mettre en place le protocole ; mise à disposition d'une grande quantité de gels hydroalcooliques ;

Mobilisation d'un grand nombre de personnels, en surnombre à l'ouverture des écoles : agents d'entretien et de restauration en surnombre pour nettoyer les locaux dans la journée (poignée, WC...) tout au long de la journée -> personnel de la ville dans les écoles élémentaires comme dans les maternelles + demande au prestataire de service intervenant normalement dans les écoles élémentaires pour le ménage afin qu'il renforce ses prestations pour renforcer les équipes locales

Mobilisation des personnels d'animation pour qu'ils soient encore plus nombreux pour encadrer les enfants dans les conditions du protocole toute la journée

Préparation des locaux (réfectoire, périscolaire, salles de classe) par les agents afin de les préparer le mieux possible : inspection de tous les points d'eau dans les écoles ; nettoyage et désinfection des écoles inoccupées depuis le 17 mars + désinfection encore plus importante des 2 écoles restées ouvertes pour accueillir les enfants des personnels indispensables dans la gestion de la crise

Multiplication des marquages au sol afin de distancier les parents ou les enfants dans les lieux où des attroupements peuvent se créer (fil d'attente devant les écoles, réfectoire...)

Réagencement des entrées et sorties d'école afin de multiplier les points d'entrée

Adaptation des locaux de restauration et périscolaire pour respecter les distances  
Aménagement des couloirs et fabrication de panneaux de signalisation pour faciliter les sens de circulation

Rubalise dans toutes les parties d'école ne pouvant plus être utilisées (aire de jeux) (idem pour le centre de loisirs)

Proposition d'outils afin d'aménager les salles de classe à destination des enseignants ;

Organisation de la restauration scolaire, il n'y a pas de sens d'ouvrir les écoles sans proposer (cantine) : Elios devrait pouvoir fournir les repas sous réserve de repas simplifié froid au début pour que les agents de restauration gèrent le nettoyage et non le service de plats chauds

En réflexion sur les accueils : A priori dans un 1er temps, pas d'accueil du matin pour avoir des animateurs disponibles en journée ; pauses méridiennes normales ; accueil du soir peut-être légèrement raccourci ; l'étude sera possible en élémentaire si l'enseignant l'accepte ;

Au-delà de ses attributions, la ville :

Fournira un masque réutilisable et une visière à chaque enseignant en complément des obligations de l'Education nationale

Fournira aux familles des masques enfants pour les maternelles et les élémentaires ; l'enseignante décideront avec les familles si l'enfant le porte en élémentaire ; pas de port de masques en maternelle ;

Mobilisera sur le temps scolaire des animateurs, des éducateurs sportifs pour être à disposition des équipes enseignantes le souhaitant pour prendre en charge des petits groupes d'enfants et alléger les effectifs en classe (utilisation des gymnases et parcs)

Étaient présents :

M Daniel Guiraud, maire des Lilas,

M Lionel Benharous, maire-adjoint chargé de l'éducation et des activités périscolaires

Mme Madeline Da Silva, maire adjointe chargée des affaires scolaires

Mme Nicole Marteau

Mme Marie Trolle

M Christophe Paquis

M Thomas Boquillon

Stéphanie Lelong pour FCPE Victor Hugo

Laetitia loiseau-Martineau pour FCPE Les Bruyères

Sophie Laubié pour FCPE Romain Rolland maternelle

Simon Bernstein pour FCPE et parents indépendants Julie Daubié

Marie-Charlotte Govin pour FCPE Courcoux

Vanessa Isoird pour FCPE Calmette

Virginie Thomas pour les parents indépendants Romain Rolland Elémentaire

Céline Desquets pour FCPE Waldeck Rousseau

Marjorie Mazars pour FCPE Paul Langevin

Emilie Judith pour UCL FCPE Les Lilas